

AZIMUTH
Société par actions simplifiée
au capital de 166.750 euros
Siège social : 80 impasse des Bretteaux
42410 SAINT MICHEL SUR RHONE
429.737.117 RCS SAINT ETIENNE

---oOo---

PROCES VERBAL DES DECISIONS
COLLECTIVES DES ASSOCIES DU 30 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente avril à neuf heures, les associés de la société AZIMUTH, Société par Actions Simplifiée au capital de 166.750 euros, se sont réunis, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Bruno PERAZZO, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente excusée.

L'Assemblée est Présidée Monsieur Bruno GUERRE, son Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau directeur général en remplacement du directeur général, démissionnaire,
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

 

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés nomme en qualité de président, sans limitation de durée, la société MC2 INVEST, SAS au capital de 50.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 442.717.609 RCS SAINT ETIENNE, ayant son siège social 80 impasse des Bretteaux, 42410 SAINT MICHEL SUR RHONE, en remplacement de Monsieur Bruno GUERRE, démissionnaire, à compter du 1^{er} mai 2026.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés nomme en qualité de directeur général, sans limitation de durée, la société ARCOBE INVESTISSEMENT, SARL au capital de 160.000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 442.584.025 RCS AVIGNON, ayant son siège social 155 Rue Laurence Durrell, 84000 AVIGNON, en remplacement de Monsieur Pierre NICOLAU-GUILLAUMET, démissionnaire, à compter du 1^{er} mai 2026.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Directeur Général.

Pour la SAS MC2 INVEST, Monsieur Bruno GUERRE, président
(« bon pour acceptation des fonctions de président » + signature)

Bon pour acceptation des fonctions de président



Pour la SARL ARCOBE INVESTISSEMENT, Monsieur Vincent NICOLAU-GUILLAUMET, gérant

(« bon pour acceptation des fonctions de directeur général » + signature)

Bon pour acceptation des fonctions de directeur general

